

FEMMES ET HOMMES EN EGLISE

femmes violées humanité abusée

le dossier
"Anglicans"
(suite)

BULLETIN INTERNATIONAL

Trimestriel
Mars 1993

53

1993, n°53-56

ISSN 0294-3700

8° Jo 22680

SOMMAIRE

FEMMES ET HOMMES EN ÉGLISE

68, rue de Babylone 75007 Paris

Tél : 47 05 76 99

Bulletin international

Actualités

- Viols systématiques - Epuration ethnique 3

Dossier Anglicans (Suite) 8

- Le point de vue de *Françoise Baldé*
et autres prises de parole 9

Vie de l'association : Lettre du Bureau 22

Actualités 25

Document : Symboles - langage - partage des rôles (Hollande) 32

Etudes - *Samson par Sigrid Hagel* 36

Ont contribué à la réalisation de ce bulletin en dehors des signataires des articles :

D. Boyer, B. et Ph. Crestois, J. P. Leconte, J. Paton, R. Simon.

Ce numéro
35 FF

ABONNEMENTS 1993 (partant de janvier)

France 130 F, Europe 150 FF, Autres pays 150 FF

A verser à : FHE, 68, rue de Babylone - 75007 PARIS

CCP : 161225 A PARIS

Directeur de Publication : Jean-Pierre Leconte - Commission Paritaire n° 63-173

Réalisation : Imprimerie Orcades 12 rue des Carmélites 86000 POITIERS

Dépôt légal : 1° trimestre 1993

En Bosnie, l'histoire que se fabrique l'Occident depuis des siècles trouve confirmation : il est préférable d'être un homme même jeune et armé, que d'être une femme plutôt jeune et sans armes.

L'homme armé risque sa vie ; s'il meurt ou s'il est blessé, on en fera un héros de la défense des libertés.

La femme sans armes sera violée comme des milliers, peut-être des dizaines de milliers d'autres ; on en fera une victime, pas une héroïne ; on aura honte, rageusement honte.

Des premiers on a parlé, montré des images dès les premiers affrontements, des secondes on n'a rien dit, parce que rien su (?) pendant huit mois, d'Avril 92 à Janvier 93.

Quand sexisme et violence font aussi bon ménage, quand la stratégie d'élimination d'un peuple devient officielle, se révèle, alors le mépris des femmes auquel conduit tout système patriarcal.

D'un peuple victime d'un génocide, les survivants feront un peuple martyr et leur parole obligera à rendre justice de ce crime contre l'humanité. Que diront, s'il y en a, les descendants de ces femmes violées ?

Ainsi, plus pervers que la violence pourtant odieuse, le viol, qu'il soit « stratégie » ou conduite individuelle, nous oblige aujourd'hui, outre la protestation solidaire, à mesurer jusqu'où peut aller la légèreté d'une culture face à la discrimination sexuelle.

Que l'Eglise catholique romaine * ne réagisse pas - mais n'est-ce pas déjà très tard ? - par des décisions d'actions prophétiques et « salutaires » à cette discrimination et à ses conséquences, me donnerait à penser qu'elle est sourde à sa propre conscience : l'Evangile qui oppose tendresse et estime mutuelle à toute domination.

Philippe COTTEREAU

Le 21 janvier 1993

* Je laisse aux chrétiens des autres Eglises la liberté d'interpeller leurs institutions et leurs frères et soeurs en Christ.



Selon vos vœux

Femmes et Hommes dans l'Eglise

s'appelle depuis le 17 janvier 1993

Femmes et Hommes en Eglise

voir p. 22

Le samedi 13 mars 1993 à Evreux

Les assises du partenariat

à l'invitation du groupe

Femmes et Hommes dans l'Eglise de l'Eure

avec l'intervention
d'Alice Gombault
et Jean Joncheray

N° 53 Actualité : Viols systématiques. Epuration ethnique.

L'éditorial, la prise de position collective des religieuses supérieures majeures de France (une première dans le genre, le fait est à souligner), après le rapport des cinq représentants du COE, plus prompt à protester et à agir en conséquence, sont d'actualité. Mais on sait comment ce qui est dit d'actualité, cède au plus vite à un autre fait lui aussi dit d'actualité. Paradoxalement, on assiste à la banalisation de l'exceptionnel. Alors, comment ne pas mettre en question cette culture, cette politique, ces habitudes qui sont trop bien les nôtres ? Pourquoi si peu de retentissement, si peu d'échos aux propositions locales de jeûne et de prière, d'actions qui ont suivi ces prises de position ? Mais peut-être est-ce manque de foi en ce qui se fait quand même, même si les caméras ne le filment pas.

Dossier : l'ordination des femmes, question ouverte...

Comment ne pas voir la qualité de la réflexion dans les interpellations et la « légèreté » de la réflexion dans des affirmations si promptement assénées ?

Et combien s'affirme la prise de conscience que cet enjeu franchit les frontières habituellement reconnues aux appartenances religieuses... Qu'on le veuille ou non, qu'on s'en réjouisse ou non l'ordination des femmes n'est pas une question de « boutique ».

Documents : un groupe FHE partage les fruits de sa recherche

Les prêtres mariés fêteront dix années de laborieux travail et d'organisation internationale. Le numéro 14 de leur revue nous offre quelques repères.

Viols de femmes et de jeunes-filles en ex-Yougoslavie

Boznie-Herzégovine

L'année prochaine il sera trop tard

Une équipe de cinq représentants du COE
s'est rendue à Zagreb, du 14 au 18 décembre 1992

Aujourd'hui des femmes affrontent avec vaillance la réalité de viols systématiques et massifs en plus des destructions et tragédies de toutes sortes qui se déroulent en Bosnie-Herzégovine. L'échec des communautés internationales pour imposer une solution au conflit est perçue comme une forme de complicité devant les horribles souffrances d'hommes, de femmes et d'enfants. Au point même que les organisations pacifiques en arrivent à souhaiter une intervention militaire, en désespoir de cause. Si des actions ne sont pas entreprises maintenant, ce sont des milliers de vies supplémentaires qui vont être fauchées au cours de cet hiver.

Un groupe œcuménique international

de femmes vient de se rendre à Zagreb, du 14 au 18 décembre, pour recueillir des informations sur la situation des femmes dans cette guerre.

Une énorme souffrance.

Les camps de réfugiés sont remplis de femmes, d'enfants et de personnes âgées. Les camps de transit accueillent les hommes libérés des camps de détention de Bosnie-Herzégovine. Pour rejoindre leurs hommes, femmes et enfants entreprennent des voyages dangereux. Presque tous sont en état de choc. On n'entend que témoignages de tortures et de souffrances.

Trop souvent malheureusement, il est

coutume de considérer le viol des femmes par la soldatesque comme un « sous produit » de dommages de guerre. Mais dans le cas de la Bosnie, comme dans bien d'autres endroits, les violences sexuelles contre les femmes se développent de plus en plus comme une véritable arme de guerre. Malgré l'écran de silence quasi-général qui a recouvert cette réalité, y compris de la part d'organisations humanitaires, il apparaît aujourd'hui à l'évidence que la pratique systématique du viol fait partie du projet « d'épuration ethnique » et va bien au-delà de l'abus des femmes pour la satisfaction des soldats.

Des survivantes parlent de viols commis publiquement par des soldats serbes pour humilier et démoraliser les familles et les forces d'oppositions obligées à être témoins de ces violences. Certaines parlent aussi de viols répétés avec l'intention de rendre les victimes enceintes « de bébés serbes ».

Les associations de femmes sont scandalisées par ce qu'elles perçoivent comme tergiversation ou refus de prendre en compte ces souffrances de femmes. L'insistance mise sur ces démonstrations legalistes leur apparaît comme une autre manière de déshumaniser les victimes.

Il y a aujourd'hui suffisamment de convictions dans la véracité des rapports sur l'existence de viols massifs et systématiques pour que la charge de la

preuve soit maintenant de la responsabilité de la communauté internationale qui prétend condamner ce type d'atrocités.

Le groupe œcuménique de femmes appelle à l'action :

1 - Les instruments internationaux tels que les conventions de Genève, doivent être renforcés afin que le viol soit condamné comme crime de guerre et que des mesures adéquates soient prises pour que ces condamnations soient suivies d'effet.

2 - Il est indispensable que le rapporteur général de la Commission des Droits de l'homme des Nations-Unies sur l'ex-Yougoslavie conduise une enquête sur les violences sexuelles commises contre les femmes, avec toutes les précautions nécessaires pour ne pas briser une seconde fois leur dignité.

3 - Dans le cadre des opérations humanitaires, il est nécessaire de toute urgence d'apporter une attention particulière aux traumatismes subis par les femmes violées pendant la guerre. Les organisations humanitaires, les Eglises doivent apporter leur soutien au travail de ceux et celles qui luttent aujourd'hui avec très peu de moyens

pour répondre aux besoins de ces victimes.

4 - La communauté internationale a une obligation vis-à-vis des réfugiés de ce conflit. Des milliers sont bloqués en Bosnie-Herzégovine sans même de visas de transit. La Croatie supporte le fardeau le plus lourd comme pays de premier asile. Il est indispensable que d'autres pays accordent des refuges en permettant aux familles d'être accueillies ensemble.

5 - Les Eglises ont des responsabilités spécifiques d'intervenir auprès des gouvernements pour qu'ils agissent pour la population de Bosnie-Herzégovine. Les sentiments religieux ne font qu'exacerber les tensions ethniques et nationalistes, mais tout le monde s'accorde pour reconnaître qu'il ne s'agit pas d'une guerre de religion. Les Eglises doivent réclamer des solutions politiques afin de protéger la vie de victimes innocentes, et tout particulièrement des femmes et des enfants. Il n'est plus suffisant de prononcer des condamnations des crimes. Il faut agir.

6 - Les femmes à travers le monde doivent aussi exercer des pressions et développer la prise de conscience sur les crimes commis contre des femmes et des enfants.

Des membres d'organisation de femmes de l'ex-Yougoslavie demandent, qu'en signe de solidarité, d'autres femmes de par le monde s'habillent de noir un jour par semaine afin de manifester publiquement qu'elles n'oublient pas, et d'encourager le développement de soutiens concrets.

La communauté internationale sait quelles souffrances endurent les femmes dans l'ex-Yougoslavie. Aucune impunité n'est admissible. Laisser se développer la violence, c'est participer à la violence. L'année prochaine, ce sera trop tard.

Margot KAESSMANN (Allemagne)

Geneviève JACQUES (Cimade, France)

Brenda FITZPATRICK (Conseil

Œcuménique des Eglises)

Jeanne BECHER (Conseil Œcuménique

des Eglises)

Aruna GNANADASON (Conseil

Œcuménique des Eglises)

Zagreb, le 18 décembre 1992

(Document Bip)

Protestation des Religieuses de France

A propos des Viols en Ex-Yougoslavie

Responsables des Religieuses en France engagées dans l'accompagnement des femmes de tous milieux, notamment dans des services d'éducation, de santé, d'action sociale,

au nom des Droits de l'Homme,
par delà toute religion,
au nom même de notre foi chrétienne,

nous sommes, comme femmes, révoltées et indignées par les tortures et plus spécialement les viols infligés aux femmes et aux petites filles de l'ex-Yougoslavie. Ces actions révèlent une volonté perverse d'atteinte à la vie, un mépris de la femme et de l'enfant.

N'y a-t-il pas là une stratégie d'extermination ?

Il s'agit bien en tout cas d'un crime contre l'humanité.

Nous nous sentons profondément solidaires de ces femmes, et nous appelons les 60 000 religieuses de France à manifester leur réprobation et, par des actions adaptées, à exprimer avec d'autres leur soutien aux femmes ainsi bafouées.

Nous demandons instamment aux autorités politiques et humanitaires de mobiliser toutes leurs énergies pour que cessent ces exactions indignes, avec toutes leurs conséquences sur la vie des personnes et des peuples.

Conférence des Supérieures Majeures (CSM)
10, rue Jean Bart - 75006 PARIS

Religieuses en Mission Educative (RME)
10 bis, rue Jean Bart - 75006 PARIS

Service des Moniales (SDM)
Monastère des Bénédictines
51220 SAINT THIERRY

Religieuses dans les Professions de Santé
(REPSA)
106, rue du Bac - 75007 PARIS

20 Janvier 1993

Question ouverte : l'ordination des femmes

Présentée par La Croix-l'Événement du 26 novembre 1992 (voir notre N° 52 page 5) l'intervention du psychanalyste Tony Anatrella a suscité beaucoup d'émotion, pour ne pas dire plus, chez les lectrices et lecteurs FHE de La Croix. Si l'article de Marie-Jeanne Bérère permet de décrypter l'implication institutionnelle de l'auteur, il restait à se donner les moyens d'aller plus loin, sur le plan choisi par Tony Anatrella « psychanalyste, spécialiste de psychiatrie sociale ». Une lettre de Françoise Baldé, nous rendra possible de mieux nous situer sur ce plan-là aussi, et de nous former à un discernement plus fin. Mais ce n'est pas le mot de la fin !... le dialogue est ouvert. D'ores et déjà merci à Françoise Baldé de lui donner des références amicales et autorisées.

Le dossier s'enrichit de nombreuses réactions, certaines officielles déjà connues sans doute, d'autres venant de nos ami/es notamment du Québec. Nous en avons sélectionné une, du Réseau Femmes et Ministères, par Pierrette Daviau et Micheline Laguë. « L'Eglise canadienne » du 7 janvier 1993, publie un article de Thomas Ryan, directeur du Centre canadien d'œcuménisme, qui se nourrit de l'expérience de seize années de travail œcuménique avec les Eglises anglicanes du Canada et des Etats Unis ayant ordonné des femmes prêtres. « Pendant toutes ces années, anglicans et catholiques romains ont poursuivi le dialogue en vue de paver la voie à l'unité de leurs deux églises ». Pierre Gravel dans « La Presse » du 14 novembre 1992, titre son éditorial : Le débat sur le rôle des femmes reste à faire dans l'Eglise. Ce ne sont pas les évêques des Etats-Unis qui pourront le démentir !

Les autres textes sont le fait de chrétiennes et chrétiens de moindre renom. Qui écrivent. Qui parlent. Qui interpellent... On aura du mal à faire taire l'Esprit-Saint. Et ce dossier pourrait bien avoir quelque suite, venue de vous.

J.P.L.

Lettre

Pour Femmes et Hommes en Eglise

Dans le numéro de La Croix, daté du 26 novembre 1992, le psychanalyste Tony Anatrella a publié un article * à propos des questions posées par une éventuelle ordination des femmes. (*voir notre encart)

Il peut, certes, comme tout un chacun, défendre ce qu'il croit être juste, mais il doit alors parler à partir du lieu que lui assigne la pratique analytique. Un psychanalyste, qui écrit à ce titre, ne peut utiliser des arguments historiques, théologiques ou autres... pour soutenir sa position éthique qui renvoie toujours au désir du sujet.

Les psychanalystes, parlant en tant que tels, ne sont pas contre la discipline du célibat, l'ordination des femmes ou des hommes mariés. Ils ont pour tâche de maintenir ouverte la question du désir qui est sous-jacente. Leur position éthique engage de façon structurelle la position féminine en chacun, qu'ils soient homme ou femme. Il n'est alors pas étonnant que toute question qui porte sur la place des femmes dans l'Eglise interpelle les psychanalystes et que tous, hommes et femmes en soient affectés. Ce n'est pas pour autant qu'ils peuvent abandonner la position qui structure

l'acte analytique, pour défendre une opinion en employant des arguments, fussent-ils justifiés, appartenant à d'autres champs épistémologiques.

De plus dans ce texte, Tony Anatrella semble réduire la question du fantasme qui est bien ce sur quoi travaillent les psychanalystes à des rêveries inconscientes de la femme ; et, cela, de façon univoque, comme si l'homme, fût-il prêtre, n'avait pas aussi les siennes.

Or, si la psychanalyse nous a appris quelque chose, c'est bien sur la question de la bisexualité et de la division du sujet quant à son inconscient.

Un fantasme est masculin et féminin, presque toujours bisexué puisque le sujet peut y occuper toutes les places, mais non spécifique de l'homme ou de la femme comme tels, puisque justement c'est un fantasme. Nombre d'hommes y occupent une position féminine et maternelle.

On ne peut utiliser unilatéralement les fantasmes. De nombreux analysants ont un désir de vie religieuse lié à une dénégation de la sexualité, ou, pour ce qui est du sacerdoce, à une quête

d'identité sexuelle. Ainsi, devenir prêtre confirmerait certains hommes sur leur identité masculine puisque seuls les hommes y accèdent. Ce n'est pas pour autant qu'il faut supprimer la vie religieuse... ou ordonner des femmes pour régler la question.

Les femmes, aussi, doivent éprouver leur désir. Les placer dans une position mystique n'y incite pas. Il est vrai que cette position est supportée par le féminin en chacun, mais elle n'est pas spécifique de la femme. Il ne manque pas de prêtres parmi les grands mystiques... Identifier le féminin et la femme n'est pas pertinent en raison même de l'équivoque de la bisexualité en chacun. Cela n'est qu'une façon de masquer la place du désir de l'homme quant au féminin, de le dénier ou le rendre forclos. Le désir de la femme sur le masculin, on ne manque jamais de le lui rappeler... Il ne faut pourtant pas oublier que le premier objet est maternel donc féminin.

Une femme peut être amenée à supporter efficacement une position et une identification masculine et inversement bien entendu. Freud s'y est douloureusement confronté ! D'un point de vue psychanalytique, donc, rien n'empêche une femme d'être le support du « in persona Christi ». Mais est-ce vraiment ainsi que la question doit être posée ?

Certes, l'appel de la communauté met en jeu d'autres considérations liées en particulier à la tradition et aux nécessités herméneutiques imposées par la prise en compte de la Révélation. Pour autant, cela ne fait pas nombre avec le fait que le désir du sujet y est totalement engagé. Les limites que se donne normalement la communauté ecclésiale ne peuvent être en contradiction avec la loi qui structure le désir. Le Christ n'a rien fait ou désiré qui soit en opposition avec cela. Il a confié à la communauté la responsabilité, sous l'action de l'Esprit, de discerner et de se donner les institutions qu'elle juge les plus aptes à réaliser sa mission, dans ce qu'elle authentifie comme étant un appel de Dieu.

Le psychanalyste, par sa position qui est structurelle, ne peut aller à son secours pour la soutenir. Il peut tout au plus — et ce n'est pas rien — interroger le désir qui habite, ceux qui appellent, ceux qui occupent, se destinent à, ou désirent, cette place du ministère ordonné. Ainsi il aidera, peut-être, à ce que cet appel de la communauté pour l'instant réservé aux hommes ne soit pas le support de l'identité du sujet sexué masculin mais que chacun soit renvoyé à la question de la division qui fonde son désir.

Ordonner des femmes ou non, n'est pas une question de discipline ; cela

atteint la structure du sujet sexué, masculin et féminin. Cela touche alors celle de la communauté qui se veut symbolique donc « structurellement » traversée par le réel de la différence des sexes. C'est donc bien essentiellement une question - et un lieu - théologiques.

L'interrogation porte sur la place du pôle féminin qui est en chacun et qui actuellement semble dénié ou même forclos, alors qu'il devrait supporter le manque. Le réel de la différence des sexes et le désir inconscient qui s'y assujettit, sont intérieurs à la fonction du ministère ordonné que l'on ordonne des femmes ou non.

Et c'est bien la fonction des psychanalystes de contribuer à ce que chacun fasse retour sur ce désir fondamental. A cette place, ils ne peuvent être ni « pour », ni « contre » l'ordination des femmes. Leur place est « équivoque », de telle sorte que le pôle féminin ne soit ni dénié, ni forclos. Hommes et femmes sont convoqués en ce lieu. Ils ne sont pas complémentaires. Tous deux sont structurellement manquants. L'homme ne comble pas le manque de la femme. La femme ne comble pas le manque de l'homme, elle lui manifeste la part de féminité qui l'habite. Et si un homme accueille sa part féminine, il consent à maintenir son être sexué comme une énigme qui ravive et anime son désir.

Or, Tony Anatrella argumente à partir d'une utilisation de fantasme, en totale contradiction avec le réel de la différence des sexes qui supporte la division du sujet. Il justifie sa position avec des arguments historiques et théologiques, et, de plus, il les appuie, pour aujourd'hui, sur cette même confusion concernant le féminin, masculin. Faisant cela, il clôture cette place que la position éthique essentielle à sa profession lui demande de laisser ouverte ; et il s'interdit ainsi d'entendre le désir qui habite celles et ceux qui recherchent ce qu'ils pensent être, pour notre temps, une meilleure façon de rendre témoignage à Celui qui est la Vérité. Que ce désir soit légitime ou non au regard de l'institution, n'est pas ce qui peut le qualifier dans l'écoute analytique.

En pareil cas, cela invalide, me semble-t-il, toute tentative de justifier son point de vue et cela introduit, ce qui est plus grave, une opinion erronée et une incertitude dangereuse dans l'esprit de ses lecteurs quant à un savoir supposé des psychanalystes.

Françoise BALDÉ, Psychanalyste

Janvier 1993

Madame le Prêtre ?

TonyAnatrella

Intégrer le sens de la différence sexuelle dans la vie religieuse

Le synode anglican vient de décider dans un vote aux résultats très serrés mais encore très controversés, d'ordonner des femmes à la prêtrise.

L'argumentation favorable ne manque pas de sens pragmatique et certains y voient une extension possible à l'Eglise catholique. Or la question n'est pas si simple et il est nécessaire d'en évaluer les enjeux symboliques afin de savoir s'il est pertinent de concevoir une prêtrise chrétienne féminine.

1. Si l'égalité en dignité existe entre les hommes et les femmes l'égalité en sens psychologique et symbolique n'existe pas. Leur différence sexuelle les situe dans une asymétrie relationnelle à cause de laquelle chacun aura une approche des réalités que l'autre ne peut pas vivre. La femme dans son inconscient rêve souvent d'être un homme. Dans son enfance mais aussi dans sa vie amoureuse et sociale elle joue plus facilement avec cet ambiguïté que l'homme. Cette motion se projette dans la vie religieuse : il y a ainsi des

« femmes prêtres » qui recherchent à travers une identification masculine impossible celle de leur père à laquelle elles n'ont pas renoncé.

Les répercussions au plan social de ce complexe varient selon les périodes de l'histoire et la nouveauté au cours de ce siècle ce n'est pas le travail des femmes, car elles ont toujours travaillé et même accompli des tâches partagées avec les hommes surtout lorsque ces derniers portaient à la guerre. La nouveauté est dans le besoin irrésistible de s'identifier aux hommes pour devenir comme eux. La publicité contemporaine ne cesse de mettre en scène ce déni de la différence des sexes : on se veut ressemblant, voire indifférencié et ensuite on s'étonne dans cette confusion de ne plus pouvoir ni communiquer ni se désirer.

Ce refus de la différence très marqué par l'individualisme égalitaire ne permet pas d'accéder à la pensée symbolique de l'asymétrie de l'homme et de la femme. On affirmera ainsi dans une parfaite inconscience que « les métiers n'ont pas de sexe » ! Cette idéologie ne rend pas compte de la réalité. Si dans certaines situations particulières il est possible de suppléer, de façon globale, une société ne peut pas faire fonctionner la

symbolique maternelle par le père et la symbolique paternelle par la mère. Cette inversion montre à l'évidence que l'on refuse d'assumer son identité sexuelle qui favorise le développement d'une représentation homosexuelle au nom de laquelle chaque individu se vit dans l'autosuffisance de pouvoir être tout à la fois. Aller à l'encontre de la différenciation revient à se dépersonnaliser et rend impossibles les liens sociaux.

2. L'histoire l'atteste, les femmes ont joué et jouent un grand rôle dans la vie et l'expansion de l'Eglise. Elles exercent des responsabilités et dirigent des services locaux ou diocésains dans tous les domaines de la vie pastorale jusque dans les tribunaux ecclésiastiques. Elles vivent ainsi leur sacerdoce baptismal comme membres du peuple de Dieu qui, certes, ne se confond pas avec les ministères ordonnés. Leur seule présence rappelle aux prêtres qu'ils n'expriment pas la totalité du sacerdoce de l'Eglise même s'ils sont appelés à le présider comme les coopérateurs de leur évêque.

La femme n'ayant pas accès au sacerdoce a un rôle irremplaçable dans l'Eglise en rappelant également que si le prêtre est « le Chef » de la

communauté chrétienne, le laïc a toute sa place en lui-même au nom de sa vocation baptismale et non pas comme une frange de la population qui ne peut être prêtre.

Le Christ n'a pas confié la responsabilité de l'Eglise à une groupe indifférencié mais au Collège des apôtres qui recevait le pouvoir de continuer sa mission. Dans l'Ecriture mais aussi dans toute la tradition de l'Eglise, les ministères ordonnés sont confiés à des hommes à l'image de la personne du Christ. C'est pourquoi il appelle des hommes en opposition aux religions païennes dont les femmes sont des prêtresses. Il est inexact de faire croire qu'il n'était pas possible d'appeler à la prêtrise des femmes à cette époque alors que certaines occupaient cette fonction par ailleurs.

Le Christ libère les femmes de ce rôle pour qu'elles accèdent à une fonction plus mystique dans l'Eglise dont toute la tradition témoignera par la suite, et non pas à cause d'une mésestime ou d'une discrimination à leur égard encore moins parce que « Dieu n'aime pas les femmes » comme l'a titré un hebdomadaire. Il ne s'agit pas d'une question sentimentale ou de préférence infantile. Bien au contraire, cette attitude du Christ valorise la femme et va conduire ses disciples à

intégrer le sens de la différence sexuelle dans la vie religieuse qui aura de sérieuses conséquences dans la société au point que le sens du mariage en sera changé.

3. Enfin pour certains, l'ordination des femmes serait la solution au manque de prêtres. Il est vrai que si le sacerdoce n'est qu'un métier ou une simple responsabilité pastorale comme dans les églises protestantes, une femme peut l'exercer aussi bien qu'un homme. Or le sacerdoce en tant que sacrement n'est ni l'un ni l'autre, mais essentiellement une fonction symbolique agissant comme le Christ Fils de Dieu et pas seulement en son nom pour nous rendre participants de sa relation avec le Père et l'Esprit Saint. Seule une image masculine à la suite de la personne du Christ peut être le vecteur de cette filiation dans la mesure où le sacerdoce correspond à l'engagement de tout l'être de celui qui y est appelé. Il ne s'agit pas d'une simple question de convenance culturelle ou de discipline arbitraire, mais de la structure même de ce que représente l'Eglise. C'est le Christ qui nous donne l'Eglise et les ministères ne sont pas institués pour exprimer des désirs particuliers ni pour représenter les hommes auprès de Dieu comme des députés dans un Parlement, mais pour exercer la fonction

sacramentelle du Fils de Dieu.

Le mariage des prêtres pas plus que l'ordination des femmes ne sont des solutions à la crise actuelle ; raisonner en ces termes paraît quelque peu sordide. La crise des vocations n'est pas nouvelle dans l'histoire, elle a toujours été le signe d'un affaiblissement de l'espérance et de la foi et on ne saurait la résoudre de façon utilitaire en créant des castes ou des familles sacerdotales qui nous ont été épargnées par le Christ.

En donnant son accord à l'ordination des femmes, l'Eglise anglaise a sans doute commis une erreur historique qui compromet les relations œcuméniques à moins qu'elles reprennent autrement avec la partie proche de l'Eglise catholique. Elle a aussi commis une erreur symbolique en laissant croire que l'homme et la femme peuvent avoir indifféremment le même rôle dans l'Eglise et dans la société. Tous n'ont pas les mêmes charges et chacune d'entre elles ne se résume pas à être en concurrence avec le sacerdoce comme si le seul espoir était qu'il n'y ait que des prêtres dans un monde unisexe !

* Psychanalyste,
spécialiste de psychiatrie sociale

L'Eglise recroquevillée

Pierrette Daviau et Micheline Laguë
Réseau Femmes et Ministères, Ottawa

Comme membres du Réseau Femmes et Ministères, nous avons accueilli avec allégresse la bonne nouvelle du vote de l'Eglise anglicane en faveur de l'ordination des femmes. Comme chrétiennes nous nous réjouissons que cette église-soeur, après un long processus de réflexion théologique et de mûrissement ecclésial, reconnaisse que les femmes puissent représenter le Christ dans sa fonction sacerdotale. Mais comme catholiques, nous sommes profondément attristées de l'attitude de non-recevoir des autorités vaticanes devant cette compréhension renouvelée du ministère par une autre Eglise chrétienne.

Il nous apparaît inadmissible que l'Eglise de Rome ne se laisse pas au moins interpellée par les motifs théologiques qui ont présidé à cette décision. Par ce refus, ne se trouve-t-elle pas amenée à pratiquer ce qu'elle même juge comme un obstacle au dialogue ? En effet, dans un document catholique récent sur les « réflexions et orientations concernant le dialogue inter-religieux et l'annonce de l'Évangile », les auteurs signalent que « la résistance, le manque d'ouverture qui conduisent à une attitude défensive voire à l'agressivité » représentent une difficulté majeure pour

l'établissement du dialogue. N'est-ce pas plutôt cette attitude de fermeture qui retarde le processus de réconciliation entre les Eglises plutôt que l'admission des femmes au sacerdoce ministériel ? De là à faire porter aux femmes l'odieux d'entraver le processus de réconciliation et d'unité entre les Eglises, il n'y a qu'un pas.

Evoquer que seuls des hommes peuvent représenter le Christ, sur la terre pour la présidence de l'Eucharistie ne peut tenir « parce que l'Humanité du Christ, comprend l'homme et la femme. Il s'ensuit que le sacerdoce ministériel devrait être ouvert aujourd'hui aux femmes de manière à représenter plus parfaitement le suprême sacerdoce du Christ ». L'essence de cette argumentation de Mgr Robert Runcie, archevêque anglican, qui devait conduire au vote historique de la semaine dernière, fait partie de la correspondance entre Rome et Cantorbéry depuis plusieurs années. La non-évolution de pensée et le durcissement romains face à cette question ne peuvent qu'étonner.

Il est en effet trop facile de majorer le geste de Jésus choisissant des hommes comme apôtres pour continuer d'écarter systématiquement les femmes du ministère presbytéral.

Bien que quelques théologiens romains ne soient pas d'accord avec cette interprétation, de plus en plus de

théologiens et d'exégètes catholiques s'accordent pour dire que l'on ne peut tirer du choix de Jésus des raisons déterminantes pour défendre une position ou l'autre en cette matière. Or, comment prétendre prôner l'égalité et l'unité au nom de l'Évangile du Christ tout en continuant d'exercer une discrimination à l'endroit des femmes sur la base de leur appartenance sexuelle ? Cela devient de plus en plus intolérable dans la société et l'Église et relève, à la rigueur, du contre-témoignage.

Comme baptisées, membres à part entière de l'Église, des femmes catholiques se sentent aussi bien appelées au ministère presbytéral. Accepter l'évidence de ces appels, ce n'est pas céder aux pressions sociales, mais s'inscrire dans le mouvement d'une tradition vivante qui se doit d'être à l'écoute des signes des temps et fidèle à la mission évangélique. Cette dernière seule doit constituer la référence première pour le renouvellement de la théologie des ministères. Or, comment accepterait-on de procéder à ce renouvellement sans la participation active des chrétiennes et des chrétiens ? Cette participation impliquera évidemment que le pouvoir de décision dans l'Église devra s'exercer en fonction de la responsabilité de la Mission, et de ce fait, ne plus se retrouver exclusivement entre les mains du clergé. La déclaration romaine est loin d'aller dans ce sens. Voilà pourquoi nous ne pouvons

accepter dans le silence et la soumission cette nouvelle atteinte à notre dignité, à notre humanité et à notre être chrétien.

Le Devoir

Vendredi 20 novembre 1992, page B-8

Réactions du C.O.E.

Le Conseil œcuménique des Églises, il est vrai, n'a pas de politique officielle concernant l'ordination des femmes ; toutefois, à travers le travail de Foi et constitution (Baptême, eucharistie, ministère, - BEM), il a encouragé les Églises membres du C.O.E. à réfléchir à la signification du ministère, y compris l'ordination des femmes.

Nous nous félicitons qu'une de nos Églises membres, l'Église d'Angleterre, ait entrepris sur cette question un processus sérieux de réflexion ; et nous sommes très heureux qu'après avoir suivi un processus démocratique, elle soit parvenue à la conclusion que le don accordé aux femmes par le Saint-Esprit devrait être mis au service de l'Église à tous les niveaux.

Nous ne croyons pas qu'il soit juste de qualifier cette décision d'obstacle majeur aux relations œcuméniques.

Emilio CASTRO

BIP 1276, 18 novembre 1992

Un groupe de Bayonne écrit

au Père Di Falco

Secrétariat de l'Episcopat

106, rue du Bac

75007 - PARIS

La récente décision de l'église anglicane d'ordonner des femmes à la prêtrise a provoqué de la part de la hiérarchie catholique une désapprobation aussi rapide que catégorique. Cette prise de position, parce que immédiate et sans nuances, semble à beaucoup de catholiques plus instinctive que réfléchie, et ils ne la partagent pas. Le principal argument, fondamentaliste, sur lequel elle se fonde, serait à examiner de près.

Le Christ n'a choisi comme apôtres que des hommes, donc seuls des hommes peuvent être appelés au sacerdoce ministériel ? En poussant jusqu'au bout cette logique, ne pourrait-on s'étonner que les femmes aient été admises au partage eucharistique, puisque seuls des hommes, les apôtres, ont participé à la première cène. Mais le Fils de Dieu, pour que son incarnation fut authentique, ne devait-il pas s'insérer dans le contexte d'une civilisation donnée ? Or les femmes, dans la civilisation juive de cette époque, n'intervenaient pas, sauf exception, hors de la famille, où se situait essentiellement leur rôle.

Cependant, comme le primat de l'église anglicane l'écrivait au pape en 1986, selon la Genèse, Dieu a créé à son image et à sa ressemblance, non point Adam seul, mais le couple humain, Adam et Eve. A chaque être humain étant par ailleurs génétiquement porteur des deux sexes, comme nous l'apprend la science, même si l'un des deux prédomine sur l'autre, cette stricte partition entre les rôles masculin et féminin dans l'église épouse-t-elle vraiment la réalité de l'humaine nature, selon que Dieu l'a créée ? Si cette stricte partition entre les rôles ne semble pas naturelle, le partage, par contre, apparaît comme normal, selon la prédominance physiologique, intellectuelle, psychologique d'un sexe sur l'autre, avec ses aptitudes particulières ; le principe de subsidiarité admis dans l'église catholique en d'autres domaines devrait cependant jouer ici également, quand les circonstances, comme la diminution du nombre de prêtres, le rendent souhaitable.

Remarquable est le ton d'assurance sur lequel beaucoup de clercs parlent de l'« Eglise » dont ils se font les porte-parole. Mais s'avisent-ils que le mystère profond de cette Eglise que leurs seules voix masculines sont pour le moment habilitées à exprimer, dans l'Eucharistie, est nous dit Saint Paul, d'être l'épouse du Christ, c'est-à-dire un être symbolique essentiellement féminin ? Serait-il donc choquant qu'une femme

manifeste, dans la célébration de l'Eucharistie, le mystère profond de l'Eglise ?

On oserait parler de confiscation dans l'établissement progressif du culte chrétien. Cependant, nos véritables motifs, dans l'organisation de nos vies personnelles et communautaires, sont, pour une large part, inconscientes, comme nous le révèle la psychanalyse. N'est-ce pas le rôle de l'Esprit Saint, Esprit de lumière, si nous l'en prions, d'éclairer les tréfonds de notre inconscient, afin que nous puissions, s'il est besoin, reformer notre pensée et nos conduites, selon la Vérité de Dieu ?

Pour le Groupe

« **Croyants en Liberté** »

de Anglet - Bayonne - Biarritz

Marthe Baratchart - Résidence « les Tilleuls »,
Avenue Jacques Loob- 64100 - Bayonne

Jeanne Courrière - Résidence « Belvédère A »,
rue Jean Moulin - 64 600- Anglet

Françoise Come - 9, rue Euskak - 64600 Anglet

Marie-Jeanne Arbelbide - pastorelle A ,
avenue du 8 mai 1945 - 64100- Bayonne



Tous les synodes expriment le même souhait. Ne pourrait on y voir un appel de l'Esprit ?

A propos de l'ordination des femmes dans l'Eglise anglicane

Réflexion autour d'une petite histoire vraie

La meilleure façon de se défendre, c'est d'attaquer. Il m'a fallu longtemps pour réaliser que l'animosité masculine sous toutes ses formes contre le sexe féminin tenait à ce que, précisément, l'homme se tient sur la défensive, face à la femme qu'il craint. J'en ai pris réellement conscience, à la suite d'une petite anecdote que je vais conter plus loin. C'en est une parmi d'autres, néanmoins elle fut particulièrement significative pour moi. Le masculin l'emporte sur le féminin, disent-ils. Certes, mais parce que le masculin chancelle devant le féminin et attaque. « La force du désir explique la rage de détruire » écrit Séverine Auffret dans « Des couteaux contre les femmes » (Ed des Femmes), à propos de la coutume barbare de l'excision : « Mutiler les femmes physiquement, c'est leur enlever quelque chose qu'elles sont censées avoir en trop ». Allons bon ! qu'en penserait le bon Freud ? Mutiler les femmes psychologiquement et socialement, n'est-ce pas une façon aussi de leur reconnaître une valeur gênante pour les hommes ? Aujourd'hui cette peur de la femme semble une évidence pour beaucoup, mais il n'en fut pas toujours

ainsi. Il a fallu que des femmes ayant acquis un certain niveau de culture, jadis refusé au sexe dit faible, y réfléchissent et analysent ce phénomène. Il a fallu que des hommes de bonne foi l'admettent et l'écrivent. Le canadien Maurice Gilbert-Champagne dans son livre « La famille ou l'homme à délivrer du pouvoir » m'a éclairée sur ce point.

Mais voici l'anecdote en question : Un professeur d'un grand séminaire connu s'exprimait un jour dans le courrier des lecteurs de « La Croix ». Cet espace prévu pour faciliter les échanges, j'écrivis donc à cet homme dont les propos me semblaient contestables. Je signai de l'initiale de mon prénom, sans prendre soin de signaler ma « condition » de femme. Mon opinion lui semblant digne d'intérêt, il me répondit fort poliment, argumentant de la sienne. Une brève correspondance s'établit jusqu'au jour où je fis allusion à mon « être-femme ». C'est alors que le ton changea brusquement. « Vous m'avez trompé en ne vous présentant pas comme une femme, m'écrivit-il. Vous l'avez fait exprès. Il n'est pas bon que la femme se fasse passer pour un homme. Maintenant cessez de m'emmerder (sic) ».

Ainsi, tant que cet homme respectable, prêtre de son état, me prenait pour l'un des siens, mon opinion valait que l'on s'y arrête. Du jour où il sut qu'il avait affaire au « sexe opposé », il perdit sans

doute la tête, la terre dut trembler sous ses pieds. Car comment expliquer cette réaction brutale disproportionnée ? D'un seul coup, mes propos devenaient sans importance et même inquiétants. Il fallait me couper l'herbe sous les pieds. Sa verte réplique n'est-elle pas un aveu ? Je vous en fais juge.

Mais ils ne sont pas tous ainsi, Dieu merci, sinon il n'y aurait plus d'espoir. Le théologien allemand Hans Kung dans un document « Pour la femme dans l'Eglise » écrivait en 1976 : « Le célibat des prêtres mène souvent ceux-ci à avoir des rapports peu naturels et tendus avec les femmes. Celles-ci sont souvent considérées comme des tentations sexuelles et comme des êtres « de leur sexe » exclusivement. Le fait que des prêtres ne puissent se marier et l'interdiction faite aux femmes d'être ordonnées sont des problèmes complémentaires ». Et il ajoute : « Les raisons que l'on apporte traditionnellement pour l'exclusion des femmes, à savoir que le péché vint par la femme, que celle-ci fut créée en second lieu, que la femme n'aurait pas été créée selon l'image divine... ne peuvent pas s'appuyer sur Jésus et témoignent d'une diffamation théologique de la femme ».

Cet extrait de Femmes et Hommes dans l'Eglise » 1ère série n° 20-21, de décembre 1976 -janvier 1977, n'est-il pas hélas toujours d'actualité dans

l'Institution catholique ? La correspondance que l'archevêque de Cantorbéry échangeait alors avec le pape, en 1975-1976, reproduite dans la revue « Irenikon » 3e trimestre 1976, souligne le fait que l'Eglise catholique semble n'avoir pas avancé d'un iota depuis cette date, alors que l'archevêque, courtois, informait le pape « de la lente et constante croissance d'un consensus d'opinion au sein de la Commission anglicane selon laquelle il n'y a pas d'objections fondamentales de principe à l'ordination des femmes ». Que d'années a-t-il fallu à l'Eglise anglicane pour franchir le pas, malgré la « tristesse du pape de rencontrer un nouvel obstacle à l'unité », pire même : « une menace » (sic). Quelle confession, n'est-ce pas ?

Claudie de RAUGLAUDRE

Vendée, Décembre 1992

contemporaines, des femmes ont autorité sur des hommes en politique, dans l'armée, dans le civil. Et pourquoi les femmes n'auraient-elles pas aussi une autorité hiérarchique dans l'Eglise catholique ? D'autant que le commandement fondamental de l'Evangile n'est pas : « Ne touchez jamais à ce qui est traditionnellement institué » mais « Aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même ». Or les femmes sont largement aussi bien placées que les hommes pour vivre dans le sens de l'amour et aider à le vivre. Alors faudra-t-il durer encore longtemps dans notre Eglise romaine avec 7 sacrements pour les hommes et 6 pour les femmes ?

Merci à nos frères anglicans d'avoir osé organiser des synodes rassemblant prêtres évêques et laïcs pour statuer sur ce sujet. Leur manière de débattre de ce sujet, autant que leur décision finale sont un exemple.

Gérard LEFEUVRE

extrait de la feuille paroissiale de
Nouvoitou

Des femmes seront ordonnées prêtres dans l'Eglise Anglicane de Grande-Bretagne

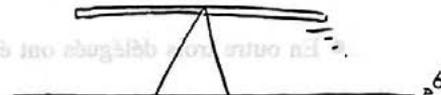
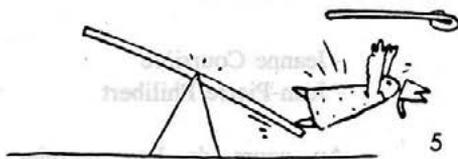
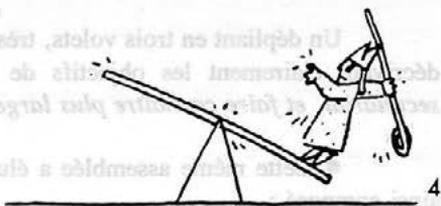
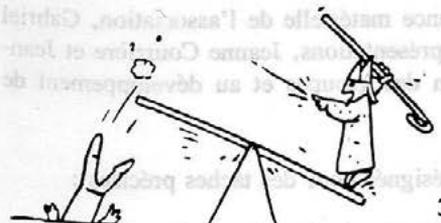
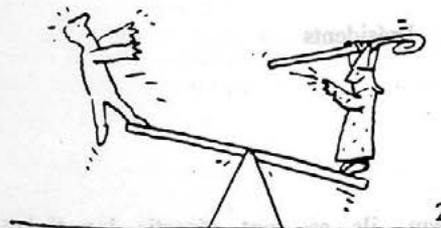
Chez les Protestants il y a depuis longtemps des femmes pasteurs. Chez les Anglicans plus proches des catholiques, on en débattait depuis quelque 20 années. Et la décision audacieuse a été prise. Signe de liberté par rapport à l'habitude, par rapport à ce qui ne s'était encore jamais fait.

Je me réjouis de ce pas en avant chez les Anglicans. L'événement me fait penser aux juifs qui ne pouvaient choisir leurs prêtres que dans la tribu de Lévi depuis les origines. Et Jésus a fait ce qui ne s'était encore jamais fait ; il est allé chercher ses apôtres dans le monde de la pêche ou de la finance, sans tenir compte des tribus interdites.

On n'a jamais fini de découvrir l'Evangile. Aujourd'hui on se rend compte que rien dans la Parole de Dieu ne s'oppose à ce que des femmes soient prêtres, même pas le fait que Jésus n'ait appelé que des hommes parmi ses douze apôtres. Par ailleurs, dans nos moeurs

Kirche sind wir alle

November 1992 - Nummer 13



Lettre du bureau

● Voici quelques nouvelles récentes de l'organisation d'une association, dont l'Assemblée générale du 17 janvier a défini à la quasi unanimité la nouvelle dénomination.

Désormais nous serons « **Femmes et Hommes en Eglise** ».

Un dépliant en trois volets, très joliment fait, accompagne cette mutation en décrivant clairement les objectifs de l'association (*on peut se le procurer au secrétariat, et faire connaître plus largement l'association*).

● Cette même assemblée a élu un bureau de quatre membres pour un an ainsi composé :

- Nicole Charles
- Gabriel Marc

Présidents

- Jeanne Courrière
- Jean-Pierre Philibert

Au cours de leur premier bureau, ils se sont répartis les tâches particulièrement de la façon suivante :

Nicole Charles pour la trésorerie et l'existence matérielle de l'association, Gabriel Marc pour les relations extérieures et les représentations, Jeanne Courrière et Jean-Pierre Philibert se consacrent à l'animation des groupes et au développement de l'association.

● En outre trois délégués ont été désignés pour des tâches précises :

- Alice Gombault pour l'animation et les débats
- Philippe Cottreau pour la formation
(à charge pour tous deux de trouver un partenaire)
- Denyse Boyer pour l'administration

Et trois chargés de mission, au sein du Conseil d'Administration :

- Jean-Pierre Leconte pour le Bulletin
- Marie-Thérèse Van Lunen Chenu pour les liens internationaux
- Marie-Cécile Ramel pour le Centre « Femmes et Christianisme » à Lyon

● La prochaine assemblée générale est prévue début novembre. Le dispositif ci-dessus sera donc à revoir à cette date. Les personnes sont toutes éventuellement reconductibles, sauf Nicole Charles parvenue en fin de mandat. Que tous les membres de l'association s'interrogent en conscience, sur une candidature à un bureau actuellement un peu « court ».

D'ici là le dispositif s'efforcera de donner du souffle à l'association pour l'année en cours, avec le concours de tous.

Le bureau

Pour faire plus ample connaissance avec nos deux présidents

Nicole Charles

Nicole Charles est membre de F.H.E. depuis 1978 ; quinze années au cours desquelles elle a partagé de près la vie de l'association : colloques, sessions, journées de formation et huit années d'action au Bureau comme secrétaire puis trésorière.

Chez elle des thèmes de conviction et d'engagement

- La volonté d'affirmer, de vivre et d'aider à vivre l'égalité des droits et de la responsabilité des femmes et des hommes dans l'Eglise comme dans la société.
- Par sa profession éducative, elle est au

Gabriel Marc

Je connais et j'apprécie depuis longtemps FEMMES ET HOMMES EN EGLISE, et cela suffit à envisager favorablement l'idée d'y faire un bout de chemin. D'autant plus que c'est sur appel, et qu'aussi bien dans mon action pour le développement que dans celle d'évangélisation j'ai à peu près toujours répondu à de tels appels. J'essaie de ne pas m'y dérober si j'ai quelque disponibilité pour y répondre.

Mais il y a beaucoup plus. L'analyse que je puis faire en effet à l'INSEE où je travaille, de l'évolution des rapports des sexes dans la vie sociale, du couple

contact d'adolescent(e)s et de jeunes adultes, ceci a motivé sa réflexion et ses interventions sur la question de la transmission : elle a le souci que ne se perde pas, par oubli du passé récent, par facilité ou illusion, ce que des femmes ont acquis souvent chèrement. Pour cette même action à poursuivre, elle a participé à des travaux nombreux avec le Secrétariat d'Etat à la condition féminine.

● Mais c'est tout particulièrement le partenariat concret, au jour le jour, qu'elle vit avec exigence et bonheur, même quand ça n'est pas gagné ; sa lucidité lui fait détecter pièges et contradictions dans un jeu de relations qui demande une vigilance constante. Ce dont elle ne manque pas. ■

Cela est vrai aussi dans l'Eglise évidemment, où les richesses des relations trinitaires et de l'alliance sont par trop occultées dans la pratique par l'héritage des moeurs et des cultures qui ne doivent leur pérennisation qu'à une sacralisation qui mérite discussion. Et comme j'oeuvre par ailleurs, dans la revue « Croyants en liberté » et dans les Etats Généraux de l'Espérance, à l'existence d'une opinion publique dans l'Eglise, la promotion du partenariat entre femmes et hommes me paraît un excellent terrain à continuer d'explorer. ■

à la nation, montre un déséquilibre persistant plus grand que ce que la célébration médiatique des « grandes premières » (la première femme pilote, la première femme conductrice de bus, la première polytechnicienne, etc.) le laisserait penser. La société reste bancal et duale de cette manière-là aussi. Il y a donc d'énormes avancées à promouvoir.

Or, aussi bien dans ma longue méditation du mystère trinitaire, au coeur de la foi chrétienne, et celle du majestueux déploiement, dans la liberté réciproque, de l'alliance de Dieu avec les hommes, qu'une longue expérience du partenariat en général, acquise à l'ACI puis au CCFD, tout cela m'a fondamentalement convaincu qu'il y a des manières plus riches de vivre ensemble que celles héritées de l'histoire des moeurs et des cultures. Il faut expérimenter ces manières, en tirer des pédagogies, et les promouvoir dans tous les cantons et degrés de la vie sociale.



10 ans d'anniversaire

A la revue « in God's Image » grâce à qui
l'Asie manifeste sa vitalité dans la
recherche théologique pratique
134-5 Nokbun-Dong Eunpyong-Ku Seoul,
122-020 KOREA.



La fédération internationale de prêtres
catholiques mariés marquera ses six années
d'organisation collective avec un Congrès
à Madrid « Couvent des dominicains
d'Alcobendas » du 18 au 22 août 1993.

Pour tous renseignements s'adresser à
Pierre et Micheline Lautrey
2, square du Docteur Courcoux
93260 - LES LILAS
tel (1) 43.61.69.43

Tous nos vœux !

BREF APERÇU HISTORIQUE DU MOUVEMENT DES PRÊTRES MARIÉS DANS LE MONDE

ANNÉES 1970/1980

Constitution d'un certain nombre de groupes nationaux de prêtres mariés, surtout en Italie, en France, aux États-Unis, au Brésil et en Espagne.

1983

Premier rassemblement international de prêtres mariés, à l'initiative du groupe italien U.S.F.C. (Unione Sacerdoti Familiari Cattolici) dont les artisans furent en particulier : Gianna et Giustino ZAMPINI ainsi que Carla et Paolo CAMELLINI.

Ce premier rassemblement prit le nom de "Synode universel de prêtres mariés et leurs épouses" et se tient, en Toscane, à Chiusi-Chianciano-Terne, en août 1983. Il rassemble une cinquantaine de prêtres mariés, représentant les groupes d'Italie, d'Espagne, de France, d'Allemagne et des Pays-Bas. Le Brésil, l'Afrique du Sud, les États-Unis et Hong Kong envoient des messages d'union et de sympathie.

Avant de se séparer, le Synode décide qu'un deuxième synode se tiendra en 1985 en Italie.

1983/1985

De nombreux groupes de prêtres mariés prennent naissance un peu partout, en Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Angleterre, etc...

Durant ces années, la commission préparatoire du Synode de 1985 se réunit trois fois, à Paris, à Carpinetti et à Marseille.

1985

En août, le Synode prévu se tient effectivement à ARICCIA et réunit 150 délégués des différents mouvements nationaux.

Le thème du Synode est : "Compatibilité des deux sacrements : ORDRE et MARIAGE". Cinq propositions importantes sont adoptées à l'unanimité et font l'objet du Document n° 1 du Synode. Deux autres schémas sur "La femme dans l'Église" et sur "Les Communautés de base" ne peuvent être discutés à fond, mais quelques points cependant sont adoptés à la majorité. À l'issue de ce Synode il est décidé de constituer une Fédération Internationale de tous les mouvements.

1986

La Fédération est constituée à Paris le 25 mai, Fédération ayant pour but de relier entre eux les groupes existants, lesquels gardent leur entière autonomie.

Dès sa création, la Fédération décide de tenir son premier Congrès en 1987, à ARICCIA, en Italie.

1987

En août, le Congrès se tient à Ariccia et regroupe 120 à 130 délégués des différents groupes.

Ses thèmes de réflexion sont : ÉGLISE - MARIAGE - TRAVAIL - ENGAGEMENT, plongeant ainsi directement dans le vécu des prêtres mariés.

Deux orateurs extérieurs, Jan KERKHOFS et Vilma GOZZINI, tous deux théologiens, font un exposé magistral respectivement sur : "Le renouvellement des ministères" et "Les expériences des prêtres mariés et le renouvellement du ministère dans l'Église"

Le Congrès décide de la réunion d'un nouveau Congrès en 1990, en Hollande.

1990

Congrès de Hollande, en Août, à DOORN, dont le thème était : "A monde nouveau, ministère nouveau".

PAYS	ASSOCIATION AFFILIEES	PUBLICATIONS
ALLEMAGNE	Vereinigung Katholischer Priester und ihrer Frauen	"Mitteilungsblatt"
ANGLETERRE	Advent Group	"Now is the time"
ARGENTINE	Movimiento Sacerdotes Casados y sus esposas	"Verdad en Libertad"
AUTRICHE	1) Priester ohne Amt 2) idem, Ober-Esterreich	"Rundbrief"
BELGIQUE (Flam.) (Wall.)	Kontaktgroep Inspraak Hors les Murs	"Inspraak" "H L M"
BRESIL	Associação Rumos	"Rumos"
CANADA	Corpus-Canada	
COLOMBIE	Movimiento de Sacerdotes Casados de Cartagena (MOSACAR)	"Encuentro"
ESPAGNE	1) Asociación Sacerdotes Casados España (ASCE) 2) Movimiento Celibato Opcional (MOCEOP) 3) Ministeri i celibat	"Tiempo de hablar" "Ministeri i celibat"
ETATS UNIS	Corps of Reserved Priests United for Service (CORPUS)	"Corpus Reports"
FRANCE	1) Région Sud 2) Région Nord	"Bâtir" "Chemins nouveaux"
IRLANDE	Association of Former Priests and Religious, and Partners	"Leaven"
ITALIE	1) Vocatio 2) Unione Sacerdoti Cattolici Sposati (USCS) 3) Revue Hoc Facite	"Sulla Strada" "Or.Ma." "Hoc Facite"
MALTE		
PARAGUAY	Agrupación Sacerdotes Casados	
PAYS-BAS	Vereniging Gehuwd en Ongehuwd Priesterschap (GOP)	"Geroepen"
PHILIPPINES	Catholic Priests, their wives and families, united for service	
PORTUGAL	Associação Teólogos em Acção Renovadore (ATEAR)	
TCHÉCOSLOVAQUIE	Jednota Rímsko Katolíckych Kneží a jejich Zen	"Charisma"

Groupes ayant des contacts :

AFRIQUE DU SUD, CHILI, EQUATEUR, HAÏTI, HONGRIE, INDE, MADAGASCAR, MEXIQUE, SRI LANKA, SUISSE.

Forum Œcuménique des femmes chrétiennes d'Europe (FOFCE)

Décade des Eglises en solidarité avec les femmes

Compte rendu d'une consultation à Bossey (Suisse)

Que s'est-il passé depuis le début de la « décade des Eglises en solidarité avec les femmes » ? Quelles initiatives les Eglises ont-elles prises ? Que peut faire le Conseil œcuménique des Eglises et que pouvons-nous faire, nous les femmes pour lui donner une nouvelle impulsion ?

Tel était le thème d'une consultation à laquelle Aruna Gnadadason (1) avait convié les responsables des organisations féminines du monde entier (women desk). L'Europe étant la seule région où une telle organisation n'existe pas (2) c'est au Forum que fut confié la tâche de représenter les femmes européennes.

Des communications d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique latine, des USA, du Canada et de l'Europe, il ressort que la solidarité avec

les femmes n'a pas été jusqu'à présent la préoccupation dominante des Eglises. Il faudrait plutôt inverser la proposition « Solidarité des femmes avec les Eglises »... Dans la plupart des pays, la situation des femmes s'est détériorée : les femmes sont les premières victimes de la pauvreté, de l'oppression, du pouvoir, du non respect de l'environnement, et les Eglises ne s'en sont guère occupées. Dans beaucoup d'Eglises — aux USA par exemple — la question des femmes est même objet de discorde : les orthodoxes se sont retirés du Conseil des Eglises à cause de conceptions différentes sur la place des femmes !

Il y a cependant des signes de succès et partant d'espérance, et ça vaut la

peine de s'y accrocher ! En Afrique par exemple, et ce depuis la Conférence de Nairobi en 1985, les femmes sont de plus en plus soutenues par leurs Eglises. Des sessions de formation pour les femmes, des échanges entre les femmes de différentes Eglises des différents pays du continent sont courants. En Amérique latine et en Asie, les théologiennes sont très actives et ont bâti un réseau de femmes chrétiennes. En Allemagne, l'Eglise Evangélique organise des sessions d'étude et de formation pour les femmes. C'est au Moyen-Orient que la situation est la plus mauvaise. Les femmes qui réclament un peu de liberté et des droits spécifiques se heurtent à un mur du refus.

Malgré les déceptions et les petits pas, des plans positifs ont été proposés à Bossey pour donner à la mi-Décennie un nouvel élan, à la fois par le C.O.E., par les Eglises, par les femmes.

Concrètement, cela donnera :

1° - Un groupe de huit femmes des différentes Eglises, travaillera au sein du COE, au plan des règlements, dans les différentes commissions et à tous les niveaux de décisions.

2° - Vis à vis des Eglises, il est suggéré qu'une délégation oecuménique de femmes visitent les différents synodes nationaux en 1993 afin d'y exposer les

buts et les avancées de la Décade. Deux des déléguées devront appartenir à l'Eglise visitée.

3° - Il est proposé qu'entre Pâques et Pentecôte 1993, des services religieux, où serait lue une déclaration du COE sur la poursuite active de la Décennie, aient lieu dans toutes les paroisses. Un Bulletin d'information sur la Décade, destiné aux groupes de femmes et aux Eglises sera édité.

Sur ces trois points des propositions précises et pratiques ont été faites.

Nous nous sommes quittées dans une bonne ambiance et avec un espoir nouveau pour la Décade. Nous nous sommes promis que dans nos régions, la Mi-décade serait lumineuse. En Europe, des rassemblements de Mi-décade sont prévus en Suisse et en Scandinavie. Nous espérons que le Forum sera partie prenante de ces assemblées.

Elisabeth RAISER

Bulletin FOFCE Printemps 1992

1) Responsable des « question femmes » dans le nouveau département du COE « Justice, Paix, Sauvegarde de la Création

2) La Conférence des Eglises Européennes (KEK) n'a pas de département « femmes ».

3ème colloque Droits et Libertés dans les Eglises
30-31 janvier 1993

Communauté Pouvoir Sacrement

L'articulation des trois mots un peu abstraits Communauté, Pouvoir, Sacrement semble avoir été bien choisie, puisque plus de 250 personnes ont perçu les enjeux que portaient ces mots. Les divers intervenants et intervenantes ont situé le colloque à un bon niveau de réflexion, citons notamment : Elisabeth Germain, Michel Legrain, Joseph Moingt.

Le colloque n'avait pas la prétention de trouver des solutions définitives aux graves problèmes soulevés, mais la méthode consistant à partir des expériences nouvelles en ces domaines a permis des avancées. La plus significative est probablement la désacralisation du sacrement et de ses ministres, apportée par de nouvelles pratiques répondant à l'urgence de situations pastorales : réconciliation à l'hôpital, funérailles, ADAP, demandes sacramentelles adressées aux animateurs/trices de pastorale, accueil des divorcés-remariés, etc. Il fut davantage parlé de démarche sacramentelle que de sacrement à proprement parler ; cette démarche étant inséparable de la qualité du dialogue humain hors duquel il est vain de parler de sacrement. Cette façon d'aborder la question eut l'avantage de resituer le pouvoir sur les sacrements au

sein de la communauté croyante et non de le maintenir entre les mains d'un prêtre extérieur à la communauté dont l'action ne fait alors que renforcer le caractère magique du sacrement. La problématique ainsi posée nous situait aussi au-delà de l'appartenance sexuelle du ministre du sacrement.

La gestion du pouvoir au sein d'une communauté aurait encore besoin d'être réfléchi. En effet, la question n'est pas réglée par des expressions comme « tous laïcs » ou « tous prêtres ». Une nécessaire structuration est à trouver. On a parlé de ministres délégués ou habilités à tel sacrement, dans un contexte donné. Ces notions nous acheminent vers des ministères provisoires et temporaires, que la théologie du sacerdoce universel n'est pas prête à accepter.

Cet ensemble soulève la grave question du malaise identitaire de certains prêtres. Les nouvelles pratiques évoquées et la célébration eucharistique qui tenta d'être en cohérence avec les propos tenus (présidence collégiale notamment) semblèrent mettre à mal des identités sacerdotales. Il y a certainement un réseau de solidarité à créer là, pour faire comprendre que des identités nouvelles peuvent être plus riches, plus complexes et plus efficaces que les anciennes, obligées de se rigidifier pour se maintenir. Des laïcs/ques ont aussi le même travail à opérer pour transformer leur relation au prêtre et à travers lui au sacré.

Un réseau de solidarité d'un tout autre genre serait aussi à créer : c'est celui que réclament des permanents/tes en pastorale, pour leur permettre de mettre en commun leurs difficultés et leurs espoirs.

Adriana Valerio, théologienne italienne, a traité, au cours de la table ronde, la question des femmes dans l'Eglise, mais son intervention fut difficile à comprendre et il faut attendre la publication des actes du colloque pour en prendre la mesure.

Notons que pour la grande majorité de l'assemblée, la célébration, belle et digne, fut vécue comme un moment fort de prière et de communion.

Il reste à Droits et Libertés dans les Eglises à assurer le suivi d'un tel colloque, pour que les avancées se poursuivent dans un climat de sérénité et de dialogue.

Alice GOMBAULT

Il y a en France 29 millions de femmes, soit 51,3% de la population.

La part des femmes dans la population active augmente constamment : 44% aujourd'hui pour 34% il y a trente ans.

Les femmes constituent 53% du corps électoral, mais 6% des députés à l'Assemblée nationale et des maires, 9% des conseillers généraux et 17% des conseillers municipaux sont des femmes

Incroyance et foi - automne-Hiver 1992 - n 63-34

Le Mouvement des Femmes de l'Eglise Catholique de Hollande.

Le groupe de travail Femmes et Eglise du Conseil Catholique Eglise et Société

aux Evêques de Hollande

Résumé du rapport et des recommandations

La Commission de liaison Femme et Eglise de l'épiscopat a consulté ses partenaires, le Mouvement des femmes de l'Eglise Catholique de Hollande et le groupe de travail Femme et Eglise du Conseil Catholique Eglise et société sur le sentiment d'hostilité ressenti par les femmes dans la liturgie, à cause des usages dans 3 domaines :

les symboles le langage

le partage des rôles

38 recommandations ont été faites, sur lesquelles les évêques ont donné leur avis.

1 - Les Symboles

Création et Salut, Résurrection et Royaume de Dieu, sont des réalités extérieures au dessin ordinaire de la vie humaine, mais il faut sans cesse les exprimer en images et langage qui aient un sens pour l'expérience humaine.

Certains symboles n'ont plus de rapport avec la vie concrète des gens d'aujourd'hui, ou ne sont plus compris.

Adaptation des lieux

• **Recommandations 1 à 4 :**

- Utiliser un local où il est possible de se mettre en cercle.
- Ecouter l'avis des femmes.

- Les inclure dans les comités de liturgie et d'art sacré.

Symbolisme du corps

Seuls, ceux qui marchent se tiennent debout peuvent d'agenouiller et non ceux qui se sentent dans une situation d'oppression ou d'infériorité.

Les femmes ont besoin d'actes symbolisant la place qu'elles prennent dans la vie publique.

• **Recommandations 5 et 6 :**

Importance du symbolisme du corps dans les groupes de recherche en liturgie, où l'expérience des femmes doit être prise en compte.

Agenda

• Recommandation 7 :

- Célébration du 8 Mars
- Marquer la journée internationale des Femmes par une liturgie où la quête serait affectée à un projet de promotion de la justice et de l'égalité pour les femmes dans l'Eglise et dans la société.

2 - Le langage

Les femmes se sentent exclues quand on prend l'expérience masculine comme règle générale.

Dieu étant au-delà d'une apparence et d'un sexe déterminé, il sera bon d'employer des termes féminins et d'autres non sexués en même temps que « Seigneur » ou « Lui ».

Dans la Bible, on parle aussi de Dieu par des métaphores féminines : Job 38, 29- Es 42, 14 - Ps 22, 9-10 - Os 13, 8 - Lc 15, 8-10.

Dans les chants, dans les traductions, subsistent beaucoup de préjugés favorables au masculin, y compris dans le choix des textes du lectionnaire (au point de vue du contenu).

Quelques principes

- Eviter les termes qui semblent faire des hommes de meilleurs représentants de l'humanité que les femmes.
- Eviter les substantifs qui rendent les

femmes invisibles.

- Penser que les lecteurs sont des deux sexes.
- S'adresser uniformément aux femmes et aux hommes de la même façon.
- Eviter les stéréotypes dans les exemples et les illustrations.
- Utiliser pour Dieu des images féminines, masculines et neutres.
- Eviter d'associer les couleurs noir et blanc avec le mal et le bien, de désigner un infirme par le nom de son handicap.
- Penser que le langage évolue : des problèmes insolubles aujourd'hui pourront être résolus dans le futur, si certains autres le sont maintenant.

• Recommandations 8 à 16 :

Que les évêques attirent l'attention des prêtres, des comités paroissiaux, et des formateurs sur l'importance d'un langage équilibré : dans les paroisses, dans les publications, les traductions et les documents officiels, y compris sur le plan international.

3 - La répartition des rôles

Le Code de 1917 accorde des droits égaux aux femmes et aux hommes. Vatican II reconnaît le rôle des laïcs.

Cependant dans le Code de Droit Canon de 1983, l'article 230 fait une distinction entre laïcs femmes et hommes pour certaines fonctions liturgiques.

• *Recommandations 17 à 20 :*

Que les évêques utilisent avec imagination l'autorité de dispense que leur donne le droit Canon pour abolir l'inégalité entre hommes et femmes dans l'église ;

La plus grande part du bénévolat (60%) est assurée par des femmes. Que les évêques s'efforcent d'atteindre une représentation de 50% des femmes dans les structures consultatives pour la liturgie à tous les échelons (R.21)

Dans la pastorale : les femmes laïques peuvent étudier la théologie depuis 1964. La fonction de travailleur pastoral existe depuis 1970, et le nombre de femmes occupant cette fonction augmente rapidement. Or assez souvent cette tâche implique des fonctions liturgiques. Lorsque des femmes assurent la préparation de certains sacrements, comme elles ne peuvent les administrer, il arrive que des croyants retardent ou même abandonnent la réception des dits sacrements.

• *Recommandations 22 à 29 :*

Que les évêques interprètent l'article 228 du Droit Canon d'une façon qui reconnaisse aux travailleurs pastoraux la présidence d'une célébration liturgique. Qu'ils fassent appliquer l'article 767 Paragraphe 1 de façon à ce que tout travailleur pastoral puisse faire l'homélie.

Qu'ils utilisent l'article 861 pour que les travailleurs pastoraux puissent prendre en charge le baptême.

De même pour l'article 1112 au sujet du mariage.

Qu'ils favorisent l'attribution de responsabilités aux travailleurs pastoraux pour le sacrement des malades.

Enfin, qu'ils mettent tout en oeuvre pour l'insertion, la participation et l'acceptation des femmes dans les activités paroissiales.

Le problème des ordinations met en évidence la différence de traitement des femmes, contrairement à l'égalité exprimée dans le code de 1917.

Diaconat :

Bien que remplissant la plupart des tâches diaconales, les femmes sont écartées de l'ordination diaconale.

• *Recommandations 30 et 31 :*

Etudier l'accès des femmes au diaconat ; réfléchir sur le sentiment que peuvent ressentir les femmes vis à vis de la pratique actuelle et le cas échéant s'abstenir d'ordonner des diacres.

Sacerdoce :

Depuis quelques dizaines d'années, certains pensent que vivre à l'image de Dieu en amour et en justice, en favorisant dans le monde une plus grande « fraternité-sororité » est plus essentiel qu'être homme ou femme. Lorsque l'essentiel de la religion consiste en ceci, que femmes et hommes sont sauvés, conduits par l'Esprit sur la voie

libératrice d'une nouvelle création, l'argument selon lequel le Christ ne peut être représenté que par des hommes se défend difficilement sur le plan théologique.

L'exclusion de la plupart des postes à responsabilités dans l'Eglise qui découle de l'exclusion des femmes de l'ordination contraste fortement avec la responsabilité réelle qu'ont les femmes dans la pratique quotidienne, leurs qualités pour guider les communautés les efforts et la compétence qu'elles mettent à leur service.

• *Recommandations 32 à 38 :*

Qu'un comité étudie, dans le cadre de l'article 228, les possibilités de nouvelles fonctions, qui permettraient aux femmes et aux hommes d'exercer leurs talents et

compétences dans l'Eglise avec une certaine stabilité.

A l'occasion de la décade « Solidarité des Eglises avec les femmes que les 7 années restant soient consacrées, par la prière, la réflexion, l'étude et l'enseignement, à la question suivante : « Comment les hommes et les femmes pourraient-ils partager le sacerdoce dans la communauté Hollandaise du catholicisme romain. Car c'est ainsi que les premières communautés ont réfléchi sur la question très controversée de l'admission des non-Juifs.

A la fin de la décade, une consultation générale ferait le bilan pour la Hollande des résultats concernant la liturgie et la participation.

Epilogue.

Le président de la conférence épiscopale, le Cardinal Simonis fait savoir que les recommandations 1 à 4, 8 à 17 seront transmises au comité épiscopal pour la liturgie, la musique et l'art religieux. Les évêques pensent que certaines recommandations ne sont pas conformes au droit canon et à la doctrine catholique romaine, en particulier, au sujet du sacrement des malades. Ils demandent aux croyants d'être ouverts à la religion que leur présentent le Pape et les Evêques et de respecter les règles qui régissent la vie de l'Eglise. Par ailleurs ; ils accordent importance et attention aux expériences des femmes, et expriment leur respect pour le travail accompli par les auteurs du rapport.

Traduction et résumé J.M. PADIS

Lecture plurielle de l'Histoire de Samson

(Juges, XIII - XIV)

Les abonné/es de longue date connaissent le travail du groupe biblique animé par Michèle Buret. Le numéro 41 p.p. 35,36 publiait en 1990, « La relation femme/homme dans la Bible », le numéro 45 p.p. 19,21 en 1991, « Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob... et pourquoi pas le Dieu de Sara, Rebecca, Lea et Rachel ». « Lecture plurielle de l'Histoire de Samson » est le fruit d'un nouveau travail. En voici le début, la suite viendra sous peu.

I - Samson, ses parents et son nazirat (Juges 13)

Nous étions étonnés de découvrir que l'histoire de Samson, dont nous ne connaissons guère que l'épisode avec Dalila, donne également une grande place à ses parents. Le couple est stérile et trouve alors sa place à côté d'Abraham et Sara, Elisabeth et Zacharie. Samson est l'enfant désiré et attendu depuis longtemps, comme l'est aussi Isaac, Samuel ou Jean-Baptiste. Quant aux noms du couple, le texte biblique ne mentionne que celui du père : Manoah, tandis que celui de la mère nous reste inconnu. Le nom

Manoah évoque l'idée de repos, la racine est la même que celle de Noé (Noah en hébreu). Lorsqu'on compare Noé et Manoah, on est frappé par la ressemblance des milieux dans lesquels ils vivent, caractérisés par le mal, la perversion des hommes (cf. Jg 13,1) : « les fils d'Israël recommencèrent à faire ce qui est mal aux yeux du Seigneur ». Il n'est pas non plus anodin que la famille de Samson est originaire de Çoréa qui signifie en hébreu « angoisse ». On peut donc supposer que Manoah lui aussi sera un sauveur à

l'image de Noé, d'autant plus que le texte dit que Manoah est du clan de Dan, de la racine « juger ». En effet Manoah annonce déjà le salut qui se prépare à la naissance de Samson, d'autant plus que le nom de celui-ci contient le mot « soleil » (shemesh en hébreu), comme s'il voulait annoncer une nouvelle aurore pour les Israélites, dominés par les Philistins depuis 40 ans, et en effet, Samson réussira à délivrer son peuple de l'oppression étrangère. Revenons maintenant au nom de la mère : le fait qu'il est absent dans le texte pourrait être interprété de façon négative, comme signifiant la moindre importance de sa personne et l'emprise du mari, dont le nom au contraire figure en bonne place sur sa femme. Toutefois, en nous rappelant que la femme d'Adam, n'est nommée qu'une fois le couple chassé du paradis, cette interprétation nous a semblé moins justifiée. En effet, la femme d'Adam, quand elle n'est pas encore nommée, est bien plus libre : Adam, en lui donnant son nom, marque une certaine mainmise sur elle. Donc l'absence du nom signifierait alors la liberté ; nous y reviendrons.

Samson naîtra, par grâce, de cette mère stérile, sans nom et c'est un ange qui lui annonce qu'elle va concevoir et enfanter un fils ; ce qui n'est pas sans rappeler Hagar ou bien Marie. L'ange joint à son annonce une mise en garde : la femme doit désormais

s'abstenir de boire du vin et de manger de la nourriture impure, car, par la volonté divine, l'enfant qui naîtra sera nazir. Notons que d'après les règles du nazirat énumérées dans le livre des Nombres 6,1 -21 on devient nazir par libre engagement, et non, comme Samson, involontairement. C'est Emmanuel Levinas (1) qui nous a aidés à comprendre la signification du nazirat : Ne pas boire du vin veut dire alors ne pas succomber à l'illusion, à l'ivresse et à l'exaltation, mais rester lucide, réaliste et responsable. Quant aux cheveux longs que le nazir n'a pas le droit de couper, c'est une façon de ne pas se soucier de soi, le contraire du narcissisme. On peut penser aux jeunes qui, par le refus de se laisser couper les cheveux, veulent exprimer leur anticonformisme, leur désaccord avec la société dans laquelle ils vivent. Les cheveux longs prennent alors un aspect révolutionnaire voire provocateur, et on peut y retrouver Samson, car il ne suit pas toujours les normes de sa société, celle des fils d'Israël ; ainsi par exemple a-t-il l'audace de chercher femme parmi les filles des Philistins. Une autre interdiction qu'il néglige est celle du contact avec la mort : le nazir n'a pas le droit de s'approcher d'un mort qui le rendrait impur, car la mort risque d'enlever tout sens à la vie pour laquelle, il n'est pas nécessaire de s'engager, si tout se termine par la mort. On pourrait donc conclure que seule la

course après la jouissance de l'instant vaudrait la peine d'être vécue... Bref, être nazir signifie lucidité, réalisme, engagement et responsabilité. Toutefois nous avons déjà évoqué le fait que Samson n'a pas choisi d'être nazir et c'est peut être la raison de ce que la fougue de sa jeunesse se trouve en conflit avec les exigences du nazirat. L'histoire de Samson est une tragédie de jeunesse faite d'illusions et de passion. Ce n'est pas alors un hasard que les Philistins finissent par lui crever les yeux, signe de son aveuglement ; toutefois là Samson retrouve sa lucidité et réussit à mettre fin à l'oppression philistine par un dernier coup d'éclat.

Il nous reste alors à comparer la réaction de Manoah et de sa femme face à l'irruption du divin dans la vie du couple. Si la femme a tout simplement accueilli le messager sans se poser de questions et au fond, elle n'en a pas éprouvé le besoin, sachant que tout lui arrive de la part de Dieu, Manoah s'interroge, peut-être même est-il jaloux de sa femme qui a pu faire une si belle expérience. Pour se convaincre de la justesse des paroles de sa femme, il prie pour que l'envoyé de Dieu lui apparaisse aussi. Toutefois, astuce du divin, cet envoyé apparaît de nouveau à sa femme. Si la femme le reconnaît immédiatement et le désigne comme tel, pour Manoah, il est seulement quelqu'un d'inconnu, un étranger. C'est alors tout

à fait compréhensible que Manoah lui demande son nom. Mais l'envoyé refuse de le donner, en préservant ainsi sa liberté et le mystère divin. En effet, si on se souvient des légendes populaires, demander le nom afin de connaître l'identité d'une personne, la fait disparaître, comme par exemple, ce fut pour Parsifal ou Mélusine. Ne pas connaître le nom préserve alors le mystère de la personne. C'est peut-être aussi là qu'il faut chercher la raison pour laquelle la femme n'a pas de nom. L'absence de nom voudrait-elle dire qu'elle est proche de Dieu ? N'a-t-elle pas tout de suite reconnu le divin, guidée par son sentiment et son intuition, contrairement à Manoah ? La femme a certainement un contact plus direct avec le divin, qui s'établit en dehors du langage et au-delà. En effet, elle n'a pas besoin d'engager le dialogue tandis que Manoah ne peut s'en dispenser. Par ailleurs, face au divin, Manoah continue à s'adresser à lui comme s'il était un homme et l'invite à manger. Mais de nouveau le divin lui échappe, refusant de se laisser retenir, littéralement : se laisser « enfermer » (Jg 13,15-16). Dans ce refus de manger nous avons vu un rapport avec l'anorexie, dans laquelle le manque de liberté s'exprime justement par le refus de manger : c'est bien le cas de l'envoyé qui veut rester libre. A la place du repas, Manoah offre un sacrifice et seulement à ce moment-là, il reconnaît dans son interlocuteur un

envoyé d'en-Haut. Il avait donc besoin de toute une mise en scène et de la médiation du sacrifice pour percevoir le divin, tandis que pour la femme, comme nous l'avons vu, le contact s'établissait pour ainsi dire naturellement. Face à la révélation du divin, Manoaah est pris d'une peur panique, pensant qu'il devra mourir (cf Ex.33,20).

Or c'est la femme qui le rassure, car celle qui va enfanter et qui se sent si proche des forces de la vie sait que Dieu lui aussi est du côté de la vie.

Sigrid HAGEL

(1) Emmanuel Levinas, *du sacré au saint*, pp.54-81. Les Editions de Minuit, Paris 1977

Avez vous lu ?

Bernard Raymond, *La femme du Pasteur, un sacerdoce obligé ?*

Genève, Labor et Fides, coll. « Entrée libre, n° 18 », 1991, 103p.

Après une brève enquête sur l'évolution du statut de la femme de pasteur (étange silence des textes officiels de l'Église protestante), l'auteur s'intéresse aux « Théologies pastorales » du XIXe siècle et évalue la distance qui nous sépare des positions traditionnelles d'il y a une vingtaine d'années : « ne fallait-il pas reconnaître par exemple par un acte liturgique le service commun que partage la femme du pasteur avec son mari, et éventuellement la rétribuer ? » La question se pose tout autrement depuis que la plupart des intéressées exercent une profession (le plus souvent dans l'enseignement ou le service social ou médical). Un chapitre est consacré aux « pasteures » et à leur mari, mais il est encore trop tôt pour tirer quelques conclusions des premiers essais de partager les vocations de chacun.

Constatant que le Nouveau Testament ne permet pas de légiférer ni sur le mariage (il en présente plusieurs conceptions) ni sur le pastorat (ministère élaboré au XVIIe siècle et constamment revu et corrigé depuis), Bernard Raymond s'abstient de théoriser et présente seulement quelques « points de repère » : que les époux soient unis sur l'essentiel, qu'il acceptent certaines obligations de fonction (par exemple le secret professionnel). Professeur de théologie pratique à Lausanne Bernard Raymond dans un style clair et direct offre par ce petit livre occasion de revoir et moderniser notre image du couple pastoral.

J. RIGAUD

Libre sens oct. 92

Dans la Presse....

● Revenons sur un oubli. Nous n'avons pas en son temps applaudi l'article d'Olivette Genest dans « l'Eglise Canadienne » du 4 juin 1992 (pp 237-240) « Egalité Hommes et Femmes en Eglise : un constat d'échec ? » L'égalité reste à faire ; conclue-t-elle, surtout si l'Eglise tient à sa ... christianisation.

■ L'Actualité Religieuse dans le monde n° 108 du 15 février 1993 présente un excellent dossier « Femmes prêtres, faut-il dire jamais ? » avec, notamment l'écho donné à la réflexion d'un psychanalyste Dominique Stein (article « Dire Dieu au féminin » de Djénane Karih-Tager) qui consonne avec celui de Françoise Baldé en ce numéro.

○ Pages d'interrogation aussi, avec Henri Bourgeois, dans « le féminin du point de vue d'un théologien » dans Incroyance et Foi n° 63-64 automne-hiver 92 (pp 27-59) : « Tout se passe comme si, en France mais aussi dans le monde, on était en manque de nouveaux modes de pensée pour exprimer cette différence énigmatique et vieille comme le monde selon laquelle *Dieu les fit homme et femme*. Vous dites, partenariat ? Très bien. Mais vous ne pourriez pas préciser ce mot-programme ? Vous dites que le fait d'être femme ne passe pas forcément par le féminisme de grand-mère ? Certes. Mais comment aujourd'hui voulez-vous exister ? »

□ Pages riches d'évocation de Patrick Jacquemont dans Jésus n° 75 « Femmes frontières dans la Bible ». Sept frontières. Sept femmes. Frontières pour fermer, et voici qu'elles les franchissent ...

● Toujours l'Autre parole. (n° 56 Déc. 92) Paroles d'autres femmes, d'autres religions.

○ Guy Luzsenszky a traduit pour FHE les principaux extraits d'un long article d'Orientierung présentant le rapport final sur le projet de recherche « Femme et Christianisme » de l'Institut pour la recherche œcuménique de l'Université de Tübingen ; le rôle déterminant d'Anne Jensen ressort bien de ce rapport.

Le tiré à part sera disponible au secrétariat de Femmes et Hommes en Eglise, ainsi qu'au Centre de Documentation de Lyon.

CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION

Femmes et christianisme

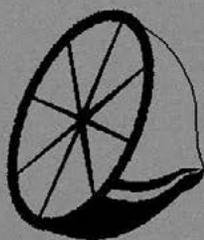
Faculté de théologie, 25 rue du Plat 69288 LYON Cedex 02

Renseignements : 78 42 11 26, avant 10 h. Mardi et jeudi de 13h30 à 19h

Service documentation par correspondance

Que pouvez-vous faire du texte que voici, je l'ignore, mais je vous l'envoie quand même pour vous faire partager mon indignation sept cents ans après l'événement !

Pierre Delooz



En 1286, Geoffroy et Marie s'étaient promis de se marier mais Marie n'avait pas voulu célébrer cet arrangement. Geoffroy la cite devant le tribunal de l'évêque et il gagne. Le jugement les déclare mariés. Immédiatement Marie en appelle à la cour royale de Londres. Son curé et Geoffroy estiment qu'une main ferme vaut mieux qu'un procès. Le curé emprunte le cheval de Geoffroy. On enlève Marie qui se débat. Elle refuse de monter à cheval. Le curé l'emporte sur la croupe de sa monture et la conduit chez le frère de Geoffroy qui a préparé une chambre avec un lit, où ils sont enfermés tous les deux Geoffroy et elle. Cela dure cinq jours. Chaque fois qu'il veut porter la main sur elle, elle crie. Finalement le frère conseille d'en rester là. On lui fait signer un papier comme quoi elle ne tentera pas de faire valoir ses droits en rapport avec ce qui lui a été fait. A peine relâchée, alléguant qu'elle a été forcée et emprisonnée, elle cite Geoffroy en justice et lui réclame 100 livres sterling pour le dommage qu'on lui a causé. Le tribunal ecclésiastique ne modifie pas son jugement puisqu'elle n'a pas été violée. La cour royale, par contre, lui donne raison y compris pour les 100 livres sterling.

L'auteur de l'article (1) Robert C. Palmer, fait justement remarquer que ce n'est pas le tribunal ecclésiastique mais la cour royale - laïque - qui ne tolère pas la sagesse brutale du curé et qui reconnaît les droits de la femme.

(1) In *Speculum* (Cambridge, Mass)
Vol 59/1984 pp 42-67

« Contexts of Marriage in Medieval England »

Personne ne nous a fait parvenir de prix orange !

Pour qui n'aurait pas tout trouvé ... Solution du dessin de la dernière page dans le n° 54. Merci aux petits jeux d'Emile (Sillery, Québec) qui nous a inspiré l'idée.

VISCIERE

HOREXIDOTO

ECIEPCITISF

ARATNU

SETRIAEMPENMOL

RHITOSIE

EAITGEL

SIEMTERINS

MEDAICORET

ESREIPANTAR

BEN DIS DONC
LES RELATIONS
HOMMES.FEMMES
DANS L'EGLISE



Roland 83